

RELIGION ET ETAT

Par Yair Sheleg (Haaretz le septembre 2007)

Chaque pays dans le monde, y compris les nations occidentales, est soumis à la question de la tension entre la religion et l'Etat. Vraisemblablement, on se serait attendu à ce que les Etats occidentaux soient exempts de ce problème, Etant donné qu'une composante de base de l'identité occidentale et de sa propre définition est défini par le régime démocratique, qui stipule que les décisions prises à la majorité des électeurs (ou de leurs représentants parlementaires) sont le facteur déterminant dans la cité, et non pas les croyances religieuses. D'ailleurs, l'identité occidentale ne se contente pas d'une définition formelle du régime démocratique, mais se base sur une valeur centrale, humaniste/libérale, qui affirme que les décisions à la majorité doivent passer aussi l'examen des droits de l'homme pour être acceptées. Dis autrement, les préceptes religieux qui empiètent sur les droits de l'homme élémentaires devraient être invalidés, même si la majorité du public (ou de ses représentants) les soutient.

Mais il semble que même la pierre angulaire de l'identité occidentale ne peut pas surpasser les éléments primordiaux de l'identité humaine, l'un d'entre-eux étant représenté par la tension entre la religion et l'Etat. C'est la tension du raisonnement social et de l'éthique humaine contre le besoin de tradition antique et de la crainte de l'inconnu dans notre monde instable, aussi bien que le désir de se trouver un point d'ancrage dans un monde d'incertitude. Car que signifie la foi pour le principe démocratique sinon la croyance dans un ordre social raisonnable qui protège la société contre le chaos (la prétention fondamentale n'est pas que les bonnes décisions seront nécessairement prises en tant qu'élément du processus démocratique, mais que celui-ci est la seule manière d'empêcher des ruptures constantes entre ceux qui ont différents avis).

Et en quoi consiste le point de vue humaniste-libéral ? Foi dans un système éthique et dans la nécessité humaine d'éviter de nuire aux droits fondamentaux d'autrui. Ce sont d'authentiques valeurs ; et par conséquent elles ont beaucoup de poids dans le conflit entre la religion et l'Etat. Mais l'autre côté , celui de la religion, reflète également des valeurs de grande importance : la nécessité pour l'homme mortel d'estimer qu'il fait partie d'une chaîne prolongée de traditions ancestrales, et le besoin de la part de l'homme - constamment confronté à un monde instable dans lequel l'incertain surpasse le certain - d'un sens de la sécurité qui lui indique ceci : Si tu fais ceci et cela tu seras assuré d'un destin favorable, si ce n'est dans ce monde, au moins dans le monde à venir. Cette sécurité, cette ancrage, sont pris en charge par la religion.

Ainsi, les deux côtés de la problématique reflètent les besoins primordiaux de l'âme humaine, et pour cette raison la tension entre eux est présente également dans la société occidentale, même si les bases de son identité placent l'Etat et sa forme démocratique de gouvernement au-dessus de la religion. Même dans les sociétés occidentales anciennes, il y a assez d'individus pour qui la foi religieuse et l'ancrage qu'elle procure sont suffisamment importantes pour qu'ils essayent de remettre en cause les valeurs de l'Etat libéral-démocratique, au moins dans certains secteurs. Et la preuve en est donnée par les Etats-Unis, qui ont placé la séparation de l'église et de l'Etat au centre de leur identité et de leur constitution, où l'augmentation du nombre de recours auprès des juridictions compétentes sur les questions religieuses (avortement ; le statut public de la Bible, en particulier les Dix commandements ; l'étude de l'évolution par opposition au créationisme) tout ceci indique une tentative continue de brouiller la séparation claire entre Religion et Etat. Les cours de justice peuvent rejeter la grande majorité de ces recours au nom de la Constitution, mais il suffit que les représentants mécontents du camp religieux soient suffisamment déterminés ou assez ardents dans leur croyance, ils trouveront une manière de contourner les jugements, par exemple, en tuant les médecins qui pratiquent des avortements. La France aussi, qui a institué une stricte séparation entre l'église et l'Etat depuis 100 ans, a été récemment confrontée à des tentatives de remise en cause de cette tradition, par la discussion visant à l'introduction de symboles religieux (le voile, l'étoile de David) dans le système d'école d'Etat.

Si c'est comme cela que se pose la question dans tout le monde occidental, en Israël cela l'est à plus forte raison. Depuis sa fondation, l'Israël semble avoir vécu un niveau encore plus aigu la tension

entre la religion et l'Etat que n'importe quelle autre nation occidentale. Il y a plusieurs raisons à cela, toutes en corrélation :

- D'abord, le fait qu'en Israël il n'y a aucune Constitution qui sépare ce qui est du domaine de la religion et de l'Etat, comme cela existe dans beaucoup de pays occidentaux. Mais l'absence d'une Constitution elle-même est la conséquence principale de la domination des cercles religieux et traditionnels qui sont opposés à une telle séparation. La raison est simple : pendant 2.300 années, de l'aube de la deuxième période de temple (fin sixième siècle avant) à la période moderne des Lumières (fin dix-huitième siècle), une osmose a émergé entre l'identité nationale juive en tant que telle et l'identité religieuse juive. En d'autres termes, seulement ceux qui observaient les commandements religieux juifs pouvaient être considérés membres du peuple juif.

Il est important de souligner qu'une telle correspondance n'a pas existé dans la période du Premier Temple. Car la Bible elle-même le prouve, une majorité des rois de cette période étaient des adorateurs d'idole, et ceci était aussi apparemment vrai pour la plupart de leurs sujets. Cela ne les a pas empêchés, d'être considéré comme d'authentiques membres et rois du peuple d'Israël. Même le Talmud félicite Ahab d'un point de vue national comme quelqu'un qui a construit beaucoup de villes en Israël, bien qu'il ait été parmi les plus grands instigateurs du culte des idoles.

Dans les 200 dernières années aussi, nous sommes témoin à nouveau d'une séparation partielle entre l'identité nationale et l'identité religieuse juive : des individus ayant abandonné l'observance religieuse juive, étant même totalement athées, se voient eux-mêmes - et sont perçus par les autres - comme juifs. Mais une convergence qui durait depuis 2.300 ans continue d'avoir une certaine influence, puisqu'elle a provoqué chez un grand nombre de juifs (orthodoxes, traditionalistes, et même laïcs) l'idée selon laquelle l'Etat juif n'a aucun droit à l'existence s'il ne reflète pas une identité religieuse juive, en d'autres termes, que c'est , consubstantiel à Israël d'être incarné par l'identité religieuse, et certainement pas de s'en débarrasser.

Bien plus, les fondements des Etats occidentaux sont nés avec la révolution de la Renaissance, qui a établi la supériorité de l'homme et de l'humanisme (et plus tard de l'Etat lui-même dont le but est de servir le citoyen et ses valeurs). Pour le moins, l'élite humaniste dans ces Etats était assez puissante pour façonner les mécanismes du gouvernement dans l'esprit de sa propre croyance. Dans le cas du peuple juif, cependant, un processus semblable n'a pas eu lieu. C'est vraie qu'une élite laïque-humaniste a bien émergé, pour qui la priorité de l'homme sur la religion était son crédo. Et pourtant, malgré le fait qu'aujourd'hui l'orthodoxie constitue une minorité dans le peuple juif, le mouvement sioniste s'est appuyé sur elle dès son commencement, ne pouvant pas lui imposer un canon laïc (mais étant obligé de faire des compromis avec les religieux). S'il existait une chance qu'une telle doctrine guide l'Etat, parce que les juifs laïcs prédominaient dans la communauté ashkenaze (ces juifs qui sont venus des Etats chrétiens), est arrivée l'aliyah massive des terres islamiques apportant avec elle une communauté importante de juifs traditionalistes qui, même s'ils n'observaient pas toujours les mitzvot" (commandements religieux), n'imaginaient sûrement pas dissocier l'identité et la religion juive.

Dans cette perspective, la société israélienne, en dépit de son identité occidentale formelle, est plus comparable aux sociétés arabes et musulmanes, dans lesquelles il y a également un présupposé fondamental qui est que la religion et l'Etat ne peuvent pas être séparés, et où les dirigeants laïcs, qui sont peu disposés à établir une théocratie, comprennent qu'ils doivent au moins faire des concessions à la religion ; adopter un comportement traditionnel, au moins en public ; et ne doivent certainement pas se positionner contre la religion. En Israël, nous n'avons (Dieu merci) pas encore atteint ce point de violence contre la forme démocratique de gouvernement, comme cela se produit dans les pays islamiques. Mais nous sommes déjà arrivés à un niveau de menaces localisées de cette sorte (le plus connu étant le meurtre de Yitzhak Rabin) ainsi que des menaces contre l'établissement qui, plus que n'importe quel autre, représente les valeurs libérales et humanistes : la Cour Suprême - pas par des moyens violents, mais assez étonnamment, au nom de la démocratie (c'est-à-dire, au nom de la majorité de la société israélienne, qui selon ces milieux - et ils peuvent avoir raison - sont représentés par le public traditionaliste).

Chaque figure publique en Israël - politicien, journaliste, intellectuel, juge, etc. - qui souhaite parler sérieusement de la question de la religion et de l'Etat en Israël doit reconnaître cette évidence.

N'importe quelle tentative qui l'ignorerait, et adopterait dogmatiquement le modèle occidental « classique » (de la séparation l'Eglise et l'Etat), risque de compromettre l'Etat et son régime démocratique, tout autant que si on capitulait devant les partisans de la religion. Paradoxalement, pour que l'Etat puisse finalement avoir la suprématie sur la religion, et puisse rejeter les demandes de la religion quand ses valeurs causent un mal intolérable à la démocratie, il doit essayer de valoriser la religion, de lui accorder une place d'honneur, et d'être assez tolérant pour donner à ses valeurs du poids, même si dans certains cas elles contredisent les valeurs démocratiques - jusqu'à un degré acceptable naturellement (par exemple, la décision que les Etablissements publics serviront seulement de la nourriture cachère, empiète sur la liberté individuelle de ceux qui utilisent ces Etablissements).

En pratique, ceci se traduit par le fait qu'il faut prendre des décisions douloureuses pour éviter des empiètements dans les limites des relations entre la religion et l'Etat. En d'autres termes, nous ne devons pas essayer d'imposer l'approche "occidentale classique" qui accorde sa légitimité à la religion seulement dans le domaine privé et l'invalidé si elle se confronte aux valeurs démocratiques libérales; au lieu de cela, nous devons reconnaître le statut de la religion, même en public, en reconnaissant la nécessité d'équilibrer d'une part ses valeurs et ses exigences, et d'autres parts les valeurs démocratiques libérales. Nous devons examiner, au cas par cas, quelles valeurs souffrent le plus ; et dans les cas où les valeurs religieuses et traditionnelles risquent d'être bafouées, on doit leur donner la priorité. Une telle approche, par exemple, est à la base du compromis qui se repose, de temps en temps, en Israël au sujet du caractère public du sabbat juif (une proposition que l'association "Israël Democracy Institute" soutient), à savoir, l'interdiction de pratiquer le commerce ce jour-là, en même temps liée à la permission de pratiquer des activités liées à la culture, au divertissement, et aux lieux de loisirs qui fonctionnent comme l'expression du concept séculaire d'un jour du repos spirituel. À première vue, il n'y a aucune logique idéologique dans une telle pratique : du point de vue de ceux qui pratiquent la Halakhah (loi juive religieuse), même l'ouverture des établissements culturels est problématique ; et du point de vue du public laïc, même la fermeture des magasins est considérée comme une « coercition religieuse anti-libérale. » Mais précisément, parce qu'elle est contradictoire, cette pratique exprime l'équilibre approprié entre les visions du monde des différents camps et des différentes valeurs qu'ils reflètent.

Pourquoi est-il logique dans le cas d'Israël de créer un équilibre entre ces points de vue opposés, tandis que dans d'autres pays occidentaux la séparation entre l'Eglise et l'Etat (et dans la pratique, la suprématie de l'Etat sur la religion) doit être imposée ?

D'abord, à mon avis humble, peut-être serait-il recommandé de créer un certain équilibre dans les autres Etats occidentaux, et de permettre aux individus religieux d'exprimer leur vision du monde également en public, si cela, bien sûr, ne viole pas les droits de l'homme élémentaires.

En second lieu, dans plusieurs pays européens, en dépit de la séparation formelle de l'Eglise et de l'Etat, le drapeau de l'Etat inclut également le symbole de la croix (par exemple, l'Angleterre, la Suisse, le Danemark, et d'autres) ; en d'autres termes, au moins au niveau symbolique, il n'y a aucune séparation absolue entre l'Eglise et l'Etat, et les citoyens juifs ou musulmans de ces Etats sont forcés de s'identifier (au moins formellement) avec un drapeau qui représente une religion qui n'est pas la leurs (dans le cas des juifs en plus, le symbole de la croix évoque également des souvenirs traumatisants). En outre, il y a des pays en Europe où la loi d'Etat impose la fermeture de la plupart des entreprises commerciales spécifiquement le dimanche, comme jour du repos religieux.

Et d'une manière plus importante : Il y a des raisons de distinguer Israël des autres Etats occidentaux sur cette question, car l'identité juive est en effet très différente de l'identité nationale de ces pays. Environ 2.300 années de totale symbiose entre l'identité religieuse et nationale juive - pendant la plupart lesquelles les juifs ont été dispersés dans différents pays avec différentes langues, ce qui voulait dire que la composante religieuse était le seul dénominateur commun entre eux - a créé en fait une symbiose entre les identités même d'un point de vue laïc. La preuve c'est qu'un Français de nos jours peut être juif ou musulman, et pas seulement chrétien, mais un juif aujourd'hui - même un juif laïc - ne peut pas être chrétien ou musulman. Même la cour suprême d'Israël, basant son verdict sur la loi civile laïque, est arrivée à cette conclusion quand elle a rejeté la revendication d'identité juive de Daniel Rufeisen, un juif qui s'était converti en christianisme au lendemain de l'holocauste - ceci, malgré le fait que selon la Halakhah, il était réellement considéré comme juif.

Ce point de vue formel reflète seulement une distinction culturelle plus profonde - le rôle central de la religion dans la culture juive et par conséquent dans l'identité nationale. La culture française est

basée, en premier lieu, sur des éléments nationaux - une langue, un territoire, et une histoire partagés. Mais le peuple juif dans sa grande majorité, n'a pas eu de langue commune, ni de territoire commun, et par conséquent, d'une histoire commune. Les commandements religieux ont été le dénominateur commun ; et ainsi même aujourd'hui, on ne peut pas mettre la religion de côté et dire que dans chaque situation, les valeurs libérales auront plus de poids que les religieuses. Dans le même esprit, alors que le sabbat juif a une origine religieuse, il est devenu une partie intégrante de l'identité nationale juive, et donc il devra trouver lui-même une place publique dans un Etat juif moderne-laïc (et pas seulement dans les maisons privées de ceux qui souhaitent l'observer). Comme Ahad Ha'am (Asher Ginsberg), un penseur juif laïc, l'a écrit, « ce sont bien moins les juifs qui gardent le sabbat, mais c'est le sabbat qui garde les juifs, » c'est-à-dire, il a permis aux juifs de préserver une identité unique pendant des milliers d'années, quand ils vivaient en tant que minorité parmi d'autres peuples.

Le chemin précis qui mène à un équilibre entre les valeurs religieuses et traditionnelles, d'une part, et les valeurs libérales et humaniste de l'autre, doit être déterminé par des négociations entre les représentants des divers camps. En réalité, le problème principal entre les camps n'est pas l'opposition directe entre les parties, parce que la plupart des juifs israéliens religieux sont intéressés par les valeurs démocratiques humanistes, et la plupart des juifs israéliens laïcs souhaitent voir continuer à exister les valeurs traditionnelles. Le problème est que chaque fois qu'un conflit localisé éclate, les deux côtés ont tendance à prendre une position dogmatique qui, en elle-même, est totalement opposée aux vues de l'autre, avec comme argument principal celui de la « pente glissante » : si je cède maintenant, même si la question n'est pas cruciale pour moi, cela renforcera l'autre côté et m'entraînera vers de futures concessions que je ne suis pas disposé à faire.

Pour cette raison, il est essentiel adopter le modèle d'un contrat, c'est-à-dire, d'un accord offrant tout l'éventail de possibilités qui formalise simultanément la plupart des questions controversées. De cette façon, les deux côtés peuvent être d'avis qu'ils n'ont pas créé un précédent dangereux pour l'avenir en cédant, mais que chacun a reçu quelque chose dans un autre secteur en échange de ses propres concessions. Un contrat de ce type fait partie des modifications constitutionnelles proposées ces dernières années en Israël.

Yair Sheleg est un chercheur à "Israël Democracy Institute" et est un membre du bureau de la rédaction du journal Haaretz.